*[EXEMPLE DE LETTRE DE POUVOIRS]*

**MEMORANDUM D’ENTENTE**

**SUR LA CONSERVATION DES REQUINS MIGRATEURS**

**(MdE Requins)**

Au nom du gouvernement de [*nom du pays*], le soussigné [*nom du Ministre] [Ministère[[1]](#footnote-1)]* nomme

[*Nom et prénom du représentant*], [*Titre*], [*Organisation*]

pour représenter le Gouvernement de [*nom du pays*] à la quatrième Réunion des Signataires (MOS3) du Mémorandum d’Entente sur la conservation des requins migrateurs (MdE Requins) qui se tiendra à Bonn, Allemagne, du 28 février au 2 mars 2022.

Ledit représentant est pleinement autorisé à prendre part à la réunion, à traiter toutes les questions qui peuvent se rapporter à son travail, à voter avec les autres représentants, conformément aux procédures convenues au nom du Gouvernement de [*nom du pays*].

En foi de quoi, moi, [*nom du Ministre*], ai signé cette lettre de pouvoirs et apposé mon sceau officiel.

 Fait à [*ville*], [*date*]

 *[Signature]*

 *[Sceau officiel[[2]](#footnote-2)]*

|  |
| --- |
|  |

1. RI règle 8 : « …le chef de l’État, le chef du gouvernement, le ministre des affaires étrangères, ou le ministre ou vice-ministre du Ministère/de l’Autorité focal(e) pour le MdE ou son délégué, ou l’autorité compétente de toute organisation régionale d’intégration économique (ORIE)… »

Aux fins d’interprétation de cette Règle, dans le cas de l’Union européenne, « autorité compétente » signifie le Président de la Commission européenne ou le Commissaire chargé du MdE Requins. [↑](#footnote-ref-1)
2. Ce document doit porter le sceau ou doit être imprimé sur papier à entête, de facon à indiquer clairement que les pouvoirs ont été délivrés par l’autorité adéquate. [↑](#footnote-ref-2)